

M. Carlos Ramos Nuñez, professeur invité de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne au titre de la Chaire des Amériques, grâce à l'aide du Service de la coopération universitaire de l'Ambassade de France au Pérou, a participé de la façon suivante aux activités de notre Université :

1.- Jeudi 13 décembre 2007 : réunion de travail avec M. Didier Boden (Bureau de la Chaire des Amériques, UFR 07), entretien avec le professeur Joseph Hudault (Histoire du droit, UFR 07), recherches en bibliothèque.

2.- Du vendredi 14 au lundi 17 décembre 2007 : recherches en bibliothèque.

3.- Mardi 18 décembre 2007 : entretien avec le professeur Laurence Burgogue-Larsen (Bureau de la Chaire des Amériques, UFR 07). Déjeuner de travail avec le professeur Pierre Legrand (Droit comparé, UFR 07). Conférence sur "la réception et la circulation du droit en Amérique latine", donnée devant les étudiants de l'UFR 07 (Droit européen, droit international et droit comparé).

4.- Mercredi 19 décembre 2007 :

a.- Entretien avec M. Pierre-Yves Hénin, Président de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne.

b.- Première réunion de travail, sous la direction d'Annick Lempérière (membre du Bureau de la Chaire des Amériques, Professeur au sein de l'UFR 09) sur le projet «Bicentenaire des Indépendances».

c.- Conférence sur «Le droit civil comme instrument historique au Pérou et en Amérique latine», devant les enseignants et chercheurs du Centre de recherches d'histoire de l'Amérique latine et du monde ibérique de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, dirigé par Mme le Professeur Annick Lempérière.

d.- Réunion de travail, sous la direction de Mme Geneviève Verdo (UFR 09), sur le projet «Entre Nápoles y América : Ilustración y cultura jurídica en el mundo hispánico (siglos XVIII-XIX)».

e.- Dîner de travail avec le Professeur Robert Jacob (CNRS, Histoire du droit).

5.- Jeudi 20 décembre 2007 : seconde réunion de travail sur le projet «Bicentenaire des Indépendances», sous la direction d'Annick Lempérière. Prise de contact avec les Professeurs Jean-Louis Halpérin (ENS, Histoire du droit et droit comparé) et Xavier Martin (Université d'Angers, Histoire du droit).